



Une permanence des impôts se tiendra en Mairie de Boëge le

Mardi 14 mai 2019

De 8h30 à 12h00

(sur rendez-vous au 04.50.39.10.01)

Pensez à vous munir de tous les documents qui se révèleraient utiles à ce rendez-vous ainsi que de l'avis d'imposition de l'année précédente.